La Chambre a continué la discussion du Budget

Elle a voté l'ensemble du Budget de l'Agriculture

La Chambre a consacré ses deux séances d'hier à la suite de la discussion du budget de l'Agriculture.

A la séance du matin, tous les chapitres ont été adoptés jusqu'au cinquante-deuxième. Le chapitre 35 fut adopté avec un amendement de M. Ducos rétablissant pour le personnel enseignant des écoles nationales vétérinaires, le crédit de 1.009.200 fr. demandé par le Gouvernement.

BARTHE et M. Geo GERALD se plaignant de la concurrence déloyale faite par certains vins étrangers à nos grands vins français, M. CHERON explique que dans tous les traités de commerce il demande maintenant l'insertion d'une clause pour la protection des appellations d'origine.

Le débat continua l'après-midi et tous les chapitres furent adoptés ainsi que le budget extraordinaire. Le chapitre 74 fut adopté avec un amendement de M. Ricolfi, portant de 3 à 12 millions les crédits destinés à l'hydraulique et au génie rural. Trois articles intéressant l'Alsace-Lorraine ont été réservés.

Au cours de la discussion, M. RILLART DE VERNEUIL obtint du ministre la promesse qu'il interviendrait en faveur de la constitution des bois de la zone rouge.

Celui de l'Instruction Publique a été également adopté

L'Assemblée sur le rapport de M. EVEN, adopta ensuite tous les articles du budget de l'Instruction Publique (3e section, enseignement technique).

MM. Verlot et Nectoux firent adopter plusieurs amendements relevant les crédits de différents chapitres.

La suite de la discussion du budget (marine marchande, chemins de fer de l'Etat, Intérieur) a été renvoyé à la séance qui doit avoir lieu ce matin.

La Justice immanente !

A Lille, un assassin est arrêté passé un an après son crime

La police de sûreté de Lille vient de se distinguer par l'arrestation d'un dangereux bandit qui, depuis plus d'une année, rôdait dans les environs de cette ville et se signala le 13 septembre 1921, par un meurtre sauvage commis rue de Tournai, à 11 h. 30 du soir.

La victime fut un certain Giovanni Diguy, manœuvre. C'est au sortir d'une folle partie, en compagnie d'une fille soumise, Céline Ghesquière, que le malheureux perdit la vie dans les circonstances suivantes :

L'algérien Ali ben Mohammed, connaissait de vue, la fille Ghesquière. Depuis un certain temps, fou de jalousie, il la surveillait attentivement. La voir sortir d'un établissement de nuit, situé 30, rue de Tournai, en compagnie de Giovanni Diguy lui fut insupportable. Tirant son couteau, il se précipita comme une brute sur l'Italien, lui plongea son arme dans la poitrine et prit la fuite.

Soutenu par Céline Ghesquière, le blessé fut rencontré par deux agents, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, au moment où, à bout de force, il s'affaissait sur la chaussée. Transporté à l'Hôpital St-Sauveur de Lille, Giovani Diguy y décédait quelques jours après.

Une bonne piste

Depuis, Ali ben Mohammed rôdait dans le pays, de ci, de là, travaillant comme manœuvre, sous de faux noms, tantôt dans des briqueteries, tantôt dans des fermes.

Dimanche dernier, des consommateurs de l'estaminet du « Tout va Bien », rue de Tournai, l'ayant reconnu, le signalaient à la police lilloise qui se mettait de suite en quête en prenant toutes précautions nécessaires, car le bandit, disait-on, était armé d'un revolver et d'un couteau. Deux agents de sûreté étaient notamment postés rue de Tournai.

La chasse ne fut pas longue. Dimanche, dans la nuit, Ben Mohammed, en état d'ébriété, échouait à nouveau au « Tout va Bien ».

De suite, les policiers, sans lui donner le temps de se retourner, sautaient sur le meurtrier de Giovanni Diguy et le mettaient hors d'état de nuire. Menottes aux mains, Ali était conduit à la sûreté. Il n'avait plus sur lui, aucune arme ni une somme importante d'argent qu'on lui avait vu dans le début de l'après-midi.

L'enquête aura à déterminer quel fut l'emploi du temps de ce dangereux malfaiteur depuis la nuit du crime. Qu'a fait Ali Ben Mohammed depuis un an passé ?... N'a-t-il pas d'autres forfaits sur la conscience. C'est ce qu'on se demande à la police.

Ajoutons que le bandit a été formellement reconnu par trois personnes comme étant l'auteur du meurtre de Giovanni Siguy. Dans la journée d'hier, il a été conduit au Parquet de Lille. M. Blanchard, juge d'instruction, est chargé de cette affaire.

L'épilogue d'une affaire d'accident d'auto

Le responsable a été condamné à payer 300.000 francs

La Cour vient de rendre son arrêt dans l'affaire Depauw, le chauffeur de M. Desurmont, de Tourcoing, qui avait écrasé un industriel de la région, M. Leroy.

Depauw avait été condamné à trois mois de prison sans sursis et M. Desurmont, civilement responsable, à 300.000 francs de dommages-intérêts.

M. Depauw et M. Desurmont avaient interjeté appel de ce jugement qui a été purement et simplement confirmé.

Une Française, une Anglaise et leur ami, un Allemand

Voilà les trois acteurs d'un drame qui s'est déroulé à Paris

Paris, 20. — Inquiète de n'avoir pas aperçu dans la journée M. Bruno Buchembacher, âgé de 43 ans, un Allemand, correspondant à Paris de diverses feuilles d'outre-Rhin, une dactylographe se présenta vers 19 heures, à son domicile, 34 ter, rue de La Tour-d'Auvergne. A cette adresse, M. Bruno Buchembacher occupait un petit appartement meublé composé d'un salon et d'une chambre à coucher. En dépit d'appels bruyants, la porte resta close.

La logeuse et la concierge, sur les instances et devant l'émoi de la dactylographe firent ouvrir la porte par un serrurier. Dans le salon tout était en désordre ; les meubles étaient renversés, en partie brisés, les tableaux accrochés aux murs avaient été lacérés à coup de couteau, des bibelots gisaient en morceaux sur le tapis, ainsi que des lettres déchirées.

Dans la chambre, sur le lit, le correspondant était étendu inanimé. Le docteur Fatout, mandé, constata que Bruno Buchembacher respirait encore et le fit transporter d'urgence à l'hôpital Lariboisière.

L'enquête de M. Boulanger, commissaire de police du quartier du Faubourg-Montmartre, permit tout d'abord d'établir que Bruno Buchembacher avait tenté de s'empoisonner en absorbant une assez grande quantité de cachets de véronal.

Le magistrat apprit en outre que, dans l'après-midi, deux femmes s'étaient rencontrées chez l'Allemand. L'une d'entre elles, une employée de commerce, Française, put être retrouvée. Elle explique au commissaire que, amie de Bruno Buchembacher, elle s'était présentée chez lui alors qu'une autre employée de commerce, de nationalité anglaise celle-ci, s'y trouvait déjà. Les deux femmes s'ignoraient. Elles firent connaissance en découvrant qu'elles étaient toutes deux « l'amie de Herr Bruno ». Une scène violente avait alors éclaté, puis les deux femmes étaient parties ensemble, réconciliées, mais fâchées avec le journaliste allemand. Revenue peu après rue de La Tour-d'Auvergne pour prendre quelques menus objets lui appartenant, l'employée de commerce française avait trouvé son « ex-ami » en proie à une colère terrible, donnant des coups de poignard dans les tableaux, dans les tentures, dans les fauteuils, et répétant : « Je n'ai plus qu'à mourir ! »... Le jeune femme, apeurée, s'était alors enfuie.

Resté seul, Bruno Buchembacher, après avoir tout saccagé dans le salon, avait alors absorbé plusieurs cachets de véronal.

Une enquête est ouverte au sujet de cette tentative de suicide.

La Tragédie de Douai

Vers la "vérité"

A propos du drame qui se déroula rue Fortier, à Douai, dans la demeure particulière de M. Dupont, banquier et dont les victimes furent le fils de ce dernier, M. Félix Dupont et Mlle Irène Jean, nous croyons savoir qu'une intervention sur la nature de laquelle nous ne pouvons pour le moment donner de détails se produira à brève échéance. Elle pourrait amener un rebondissement de l'affaire.

Nous croyons également savoir que l'on se préoccupe de donner un apaisement à l'opinion publique.

Nous avons attiré l'attention sur les bruits qui courent en ville et qui n'ont pu manquer d'être recueillis.

Notre rôle ne peut aller au delà.

Il nous reste à attendre des décisions qui sont, paraît-il, sur le point d'être prises. Notre impartialité nous fait un devoir de ne pas anticiper sur les événements.

On tâchera d'équilibrer le budget de 1923

La Commission des Finances statuera vendredi dans une séance de nuit, sur les dispositions nouvelles qui seront susceptibles d'être retenues pour réaliser, dans la plus large mesure possible, l'équilibre du budget de 1923.

EN DEUX LIGNES

New-York. — A Oysterbay, sur la tombe du pr. Roosevelt, M. Clémenceau a dép. une cour.

Dresde. — A la suite de la manifest. commun. il y a eu 53 arrestations.

Barcelone. — 6.000 ouvriers ont assisté à un meeting pour dem. la liberté de 100 synd. arr.

Auch. — M. Laffargue, rad.-soc. est élu par 881 voix contre 534 à M. Malis, dém.

Paris. — Les Journalistes Belges ont été reçus officiellement à l'Hôtel de Ville.

— M. Millerand a reçu à l'Elysée, les membres des gr. du commerce et de l'industrie.

Londres. — M. Bonard Law a prés. la séance d'ouverture de la Chambre des Communes.

Bruxelles. — M. Herbette, ambassadeur de France, a présenté ses lettres de créance au roi.

Oppeln. — En Hte-Silésie, le centre obt. 3 mandats ; les social., 1 ; les nation., 1, au Reichstag.

Berlin. On compte que le ministère Cuno sera constitué mardi au plus tard.

Le nouvel ambassadeur d'Angleterre à Paris

Le marquis de Crewe

Paris, 20. — Le marquis de Crewe, qui vient d'être nommé ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, est âgé de 63 ans. Il a épousé la plus jeune fille de lord Rosebery. En 1883 et 1884, il était secrétaire privé de lord Granville, ministre des affaires étrangères. Depuis il a été lord lieutenant d'Irlande (1893-1895), lord président du conseil (1905-1908 et 1915-1916), lord du sceau privé (1912-1915), ministre des colonies (1908-1910), secrétaire d'Etat pour l'Inde (1910-1915), ministre de l'Instruction publique (1916).

Le nouvel ambassadeur est un remarquable connaisseur d'art, un bibliophile émérite, un sportsman et un homme fort riche. D'aucuns disent qu'il a aussi toutes les qualités d'un poète ; il a, en effet, publié un livre de vers.

LA JOURNÉE SPORTIVE

Football-Association

Pour le Championnat du Nord (GROUPE B)

A WATTEN. — Le Club Sportif de Watten a battu l'Association Sportive Tourquennoise par 1 but à 0.

A la suite de ce résultat, le classement actuel du groupe B s'établit comme suit :

CLUBS	J	G	N	P	BUTS P	BUTS C	Pts
Amiens A. C.	6	5	1	0	21	2	17
S. C. Abbeville	6	4	1	1	13	5	15
R. C. Arras	6	3	2	1	20	12	14
C. A. D. Roubaix	6	2	1	3	10	19	11
A. S. Tourcoing	6	2	1	3	8	13	11
O. S. Boulogne	6	1	2	3	9	16	10
C. S. Watten	6	1	2	3	8	11	10
S. C. Douai	6	0	2	4	4	14	8

Boxe

Un nouveau match de Mascart à Paris

La sensationnelle victoire que le jeune champion Anzinois a remportée samedi dernier sur Dastillon, lui vaut une gloire méritée.

Aussi faut-il s'attendre que de nombreux défis lui soient lancés d'ici peu. En attendant, le professeur Mainguet, qui dirige le ring de Magic-City à Paris, s'est assuré le concours de notre compatriote pour quatre réunions. La première doit avoir lieu le 9 décembre. Mascart s'y rencontrera avec Gachet ou Cassini.

Hippisme

Courses de Vincennes

1re Course. — 1. Targette Forcinal, g. 27.50, p. 12.0 ; 2. Talisman Lintanf, p. 14.00 ; 3. Taxe Dufour, p. 17.50.

2e Course. — 1. Ste-Marie du Mont Desseuze, g. 123.50, p. 20.00 ; 2. Sept Saulx Riaub, p. 20.00 3. Séducteur Pottier, p. 12.00.

3e Course. — 1. Tout Petit Monsieur, g. 47.0 ; p. 16.00 ; 2. Tosca Gougeon, p. 14.0 ; 3. Thillois Simonard, p. 28.50.

4e Course. — 1. Revue Legros, g. 49.0, p. 25 ; 2. Quincla IV Raillier, p. 32.00.

5e Course. — 1. Reveuse Berdarden, g. 71.50, p. 25.0 ; 2. Quaker Guéroult, p. 15.50.

6e Course. — 1. Soldat Capovilla, g. 95.00, p. 25.00 ; 2. Sélection Guéroult, p. 39.00 ; 3. Sola M. P. Forcidinal, p. 16.50.

DERNIERE HEURE

A propos des résolutions alliées sur la Paix

Les Turcs manifestent un réel scepticisme

Lausanne, 20. — A propos des communiqués qui ont été publiés sur les entretiens interalliés, communiqués qui ont affirmé la communauté de vues des alliés, Ismet Pacha a formellement déclaré ce soir qu'il ne croit pas à l'existence des résolutions alliées, et dans l'entourage du chef de la délégation turque, on déclare :

« Nous ne prêterons foi aux informations parues dans la presse, sur les dispositions des alliés à notre égard, et notamment sur ce qu'on a appelé le mémorandum de lord Curzon, que lorsque nous aurons des textes authentiques sous les yeux. Nous ne pouvons pas croire que la Turquie soit mise en présence d'accords conclus en dehors d'elle.

Nous ne sommes pas venus, en effet, à la Conférence de Lausanne, pour y être jugés, mais pour collaborer librement à la rédaction du traité de paix. On a écrit que nos prétentions se sont accrues dans les derniers jours, c'est inexact. Nous nous en tenons à notre pacte national, ni plus ni moins, à l'exception toutefois de ceci, que notre pacte étant antérieur aux dernières horreurs de la guerre, nous demandons la juste réparation des dommages qui ont été causés à notre population et à nos biens. En conséquence, nous exigerons de la Grèce le paiement d'une indemnité.

ROUBAIX

RÉDACTION : 39, rue Pauvrée. Tél. 9-51
DÉPOT GÉNÉRAL : 13, rue du Bassin

Un ingénieux escroc

Samedi dernier, les agents de sûreté Masse et Kancelbt ont arrêté, rue de Lannoy, un individu signalé depuis quelque temps comme faisant des dépenses exagérées, quoique ne travaillant pas. Amené au commissariat, cet homme a été trouvé en possession de papiers d'identité au nom de quatre personnes différentes. Il a dit se nommer Huon Eugène, 31 ans, charpentier, originaire du Havre, demeurant en garni à Roubaix, depuis juin dernier.

Une visite faite dans sa chambre a permis de retrouver des pièces d'identité aux noms de huit autres personnes (bulletins de naissance, livrets militaires, certificats, etc.) et des titres de rente, comme accidenté du travail, au nom de quatre ouvriers charpentiers, tous blessés au poignet gauche.

Ces constatations ont révélé que Huon pratiquait l'escroquerie à l'accident du travail. Il s'est blessé à Saint-Quentin, Trith-Saint-Léger, Soissons et Laon, chaque fois dans une entreprise différente, après s'être assuré que ce n'était pas la même compagnie d'assurances. Portant une blessure ancienne au poignet gauche, il la ravivait et se disait victime d'un accident (chute sur le poignet) en tombant avec des matériaux. Il a été conduit à Lille. C'est un repris de justice.

Les Elections Consulaires

Les électeurs du Tribunal de Commerce de Roubaix sont convoqués le dimanche 10 décembre 1922, à l'effet de pourvoir aux vacances existant au sein dudit tribunal, conformément aux indications ci-dessous :

Première série. — Sortant d'exercice en 1924 : juges titulaires, 4 ; suppléants, 4 ; en remplacement de MM. Fœllix, Lescrenier, Hirsch et Dupuis, rééligible.

Deuxième série. — Sortant d'exercice en 1923 : président, 1 ; juges titulaires, 3 (sièges vacants).

Les électeurs se réuniront, savoir :

Les électeurs du Canton Est de la Ville de Roubaix, à l'école de garçons de la rue Decrême, à Roubaix ;

Les électeurs du Canton Nord de la Ville de Roubaix, à l'école de filles de la rue de l'Ommelet, à Roubaix ;

Les électeurs du Canton Ouest de la Ville de Roubaix, au Palais de Justice, rue du Grand Chemin, à Roubaix ;

Les électeurs de Wattrelos, à la Mairie de Wattrelos ;

Les électeurs des communes de Croix et Wasquehal, à la Mairie de Croix ;

Les électeurs des communes du Canton de Lannoy, à la Mairie de Lannoy.

Un grave accident de travail

Dans la nuit de samedi à dimanche, au peignage Lepoutre, rue de la Redoute, 28, un ouvrier dégorgeur, Camille Vervacke, 26 ans, domicilié à Belleghem (B), en voulant placer une courroie sur une poulie a eu le bras droit entraîné. Ce membre a été fracturé et une plaie sérieuse a rendu nécessaire son amputation, qui fut faite par le docteur Butruille, à l'hôpital.

LORSQU'ON JOUE AVEC UN REVOLVER

Dans la soirée de dimanche à lundi, trois jeunes gens Jean Vanpouck, camionneur, Raymond Delvigne, mécanicien, demeurant rue Saint-Roch, 75 et Eloi Ghisels, affréteur, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, se trouvaient, vers 22 heures au domicile du premier, 26, rue du Chemin de Fer. Celui-ci, détenteur d'un browning, en expliquant le mécanisme à ses camarades ; après avoir enlevé le chargeur, Vanpouck constata qu'une balle étant restée dans le barillet ; ensemble, ils essayèrent de l'en retirer. Au moment où Delvigne tenait l'arme, le coup partit et la balle atteignit Eloi Ghisels.

Ce dernier, blessé au ventre, fut soigné par le docteur Desbonnets, qui ordonna le transfert du blessé à l'Hôpital. Son état n'est pas grave.

ACTES DE VANDALISME

La police recherche trois individus qui, dans la soirée de dimanche, ont brisé la porte de l'estaminet Cresens, boulevard de Belfort, 27 et porté des coups au cabaretier.

UN BRUTAL

Cyrille Vandecasteele, 38 ans, terrassier, 271, rue des Longue-Haies, étant ivre, a porté de coups à une gamine de 13 ans.

Procès-verbal.

FUNERAILLES DES MORTS GLORIEUX

Mercredi 22 courant seront célébrées à 14 h. 30, les funérailles solennelles des militaires ramenés des cimetières du front :

Petit Arthur, sergent, 47e R. I., Croix de guerre, rue de la Chaussée, 9, ancien instituteur à Merville, membre de l'Amicale des Anciens Elèves de l'Institut Turgot ; Dufermont Théodore, soldat 87e R. I., rue du Fort, 74, membre de la Mutuelle Nadaud et de la Société de Gymnastique « La Roubaisienne » ; Dewilde Eugène, soldat 1er d'artillerie à pied, rue Casimir Périer, 24, membre de la Mutuelle Nadaud ; Maes Pierre, soldat 30e R. I., rue du Tilleul, 170 ; Vancauwemberg Antoine, soldat 201e R. I., rue d'Italy, 137.

Les familles sont priées de se trouver au dépositoire à 2 heures. Les sociétés patriotiques et militaires sont invitées à envoyer des délégations avec drapeaux.

POUR ALLER VITE

M. Louis Leroy, avocat Boulevard Gambetta à Tourcoing, a été l'objet d'un procès-verbal pour excès de vitesse en auto.

CERTIFICATS DE VIE

Les retraités de la Caisse Nationale de la Vieillesse, les pensionnés pour accidents du travail, sont invités à se présenter à la mairie, rue Neuve, Bureau du Secrétariat, le jeudi 23 courant, munis de leurs titres pour l'établissement de leur certificat de vie.

Les intéressés qui ne se présenteraient pas à la date indiquée ci-dessus ne seront payés que vers le 20 Novembre.

CAISSE D'EPARGNE

Opérations de la 46e semaine : 1.007 versements : 630.974 francs ; 223 remboursements : 207.735 fr. 94.

GRANDE HARMONIE

Mardi 21 Novembre, à 20 h. 15, répétition générale et souhaits. Fête intime.

ETAT CIVIL

NAISSANCES. — Florent Vanhossche, rue Le Vertier, 6. — Alfréda Arickx, rue Basse-Masure, imp. Vandamme, 25 — Raymonde Van Daels, rue Monge. — Marie Soleau, rue du Tilleul, 329. — Jean Guillemyn, rue de Lannoy, 323. — Maurice Selosse, rue Ste-Elisabeth, 48. — Lucien Deplanque, rue Franklin. — Nelly Stien, rue Lafontaine. — Lucien Brutin, rue Morse, 10. — Yvonne Pollet, rue des Longues-Haies, 141. — Jacques Leclercq, Grande-Rue, 133 bis. — Solange Vanrapench, rue Oran, 154. — Louis Hennebicq, rue de Lille. — Denise Rheel, rue Barbe-d'Or.

DECES. — René Van Heuvarzwyn, 5 mois, rue Delatire. — Simonne Ridelle, 1 ans, rue Barbe-d'Or. — François Devriesse, 72 ans, rue Nabuchodonosor, 108. — Pierre Duvivier, 31 ans, rue de la Paix, 49. — Adolphe Desbonnets, 75 ans, rue Villars, 17. — Emile Deolcecker, quatre mois, rue des Fleurs, 1. — Marie Druez, 59 ans, rue Barbieux, 35. — Natalie Devoeght, 86 ans, rue Blanchemaille, 37. — Ernest Dubois, 54 ans, rue de l'Epeule, 10.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
Téléphone 9-85

Le 70me Anniversaire des " Crick-Sicks "

Le Banquet de la Société Nationale des Cricks-Sicks a eu lieu hier dans la salle d'honneur de l'Hôtel de Ville de Tourcoing, sous la présidence de Maître Maréchal, compositeur de musique et président d'honneur des Cricks-Sicks.

A la table d'honneur avaient pris place : MM. Maréchal, compositeur ; Gimat, conseiller de préfecture ; M. le docteur Leduc, maire de Tourcoing ; Mme Leduc ; MM. Edmond Masurel-Prouvost, président actif des Cricks-Sicks ; Michelot, inspecteur des Conservatoires ; Carlier, directeur des Orphéonistes valenciennois ; Marc-Delmas, compositeur de musique, grand prix de Rome ; Edmond Masurel, fils ; Bédart, critique musical ; Jean Masurel, compositeur de musique ; Mathieu, directeur du Conservatoire de Gand ; Georges Desurmont, conseiller municipal, président d'honneur de la Musique Municipale de Tourcoing ; Duysburg, chef des Cricks-Sicks ; Alphonse Motte, conseiller municipal, président actif de la Musique municipale de Tourcoing ; Eustace, chef de la Musique Municipale de Tourcoing.

Etaient également présents : MM. les adjoints, les conseillers municipaux, M. Willerval, secrétaire général de la mairie ; M. le capitaine Debruyne, commandant des Pompiers ; M. Watteuw, le broutteux.

A l'heure des toasts, M. le docteur Leduc, a ouvert la série des discours. Il a parlé en ces termes :

Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi une bien agréable mission que d'apporter le tribut de reconnaissance et d'admiration de la Cité toute entière à l'Orphéon National des Cricks-Sicks, qui célèbre aujourd'hui la 70e année de sa glorieuse étape.

Au point de vue philosophique et social, la haute valeur du chant choral a été reconnue depuis longtemps et toute municipalité digne de ce nom, se doit de développer l'essor des sociétés orphéoniques, dont le but répond à ses instincts de solidarité, d'harmonie collective qui lui sont les plus précieux à cultiver.

Sans vouloir retracer toute l'histoire des Cricks-Sicks, qu'il me soit permis de saleur avec reconnaissance la mémoire de M. Louis Rosoor, Directeur fondateur des Cricks-Sicks.

Après ces justes hommages, je m'incline devant la haute valeur de M. Duysburg, chef des Cricks-Sicks.

Je n'aurai garde de négliger votre vaillante commission, MM. Masurel, Wattinne, Manaut et les membres fondateurs.

Il me reste à remercier au nom de toute la populaiton, les vaillants orphéonistes de leurd ésintéressement dont ils font preuve en consacrant leurs heures de loisir à se perfectionner dans leur art.

Je lève mon verre à la prospérité des Cricks-Sicks, à la gloire de Tourcoing.

Ont pris ensuite successivement la parole : MM. Edmond Masurel, qui a adressé ses sincères remerciements à otus ; Mousseau, critique musical de Paris ; Maréchal, compositeur de musique, qui a glorifié l'Orphéon National de Tourcoing ; Morisset, secrétaire général de la Fédération des Musiques de France ; Cunelaere, de la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais ; Manaut, vice-président des Cricks-Sicks ; Thomas, secrétaire du Salon des Musiciens Français ; Dameau, directeur du Conservatoire de Mons ; Cordonnier, de la Chorale Notre-Dame de Roubaix ; Rosoor Jules, ancien directeur des Cricks-Sicks ; Alphonse Motte, conseiller municipal, président de la Musique Municipale de Tourcoing ; le Président des Orphéonistes Lillois ; Le broutteux, dans ses pasquilles Tourquennoises.

Le banquet s'est terminé vers 5 h. 15, par le joyeux vivat des Flandres.

En résumé, très belle réunion de famille, qui marquera dans les annales des Cricks-Sicks de Tourcoing.

DES EXTRADES

La gendarmerie a reçu de la prison de Lille, conduit à la frontière et remis aux autorités belges, les nommés :

Ostyn Michel, 34 ans, né à Ledeberg, réclamé par le Parquet de Gand, pour vol ; François Léon, 31 ans, né à Bassècle, réclamé par le Parquet de Bruxelles, pour vol, faux, usage de faux ; Klain Victor Léon, 30 ans, né à Liège, réclamé par le Parquet de cette ville, pour vol qualifié.

UN FRAUDEUR

Les douaniers ont arrêté et remis à la gendarmerie, le sieur Boogaerts Armand, 30 ans, maçon, rue de Fleurus, qui tentait de passer en Belgique deux chiens de forte taille destinés à faire la fraude.

Ce fraudeur a été conduit au Parquet.

FEU DE CHEMINEE

Hier, vers 8 heures, un feu de cheminée s'est déclaré chez M. Demeyère Henri, liseur, rue Famelart, 13.

Informés téléphoniquement, les pompiers se sont rendus sur les lieux, mais n'ont pas eu à intervenir, le personnel de la maison ayant pu réussir à écarter tout danger.

Les dégâts sont insignifiants.

Mesdames,

A l'occasion de la SAINTE-CATHERINE faites à vos jeunes filles un cadeau utile en leur offrant une superbe MACHINE A COUDRE « PFAFF » que vous trouverez chez M. *Henri Desplechin*, 35, rue Verte, à Tourcoing, seul concessionaire pour Roubaix-Tourcoing. 65.

ABUS DE CONFIANCE

Il y a quelques semaines, M. Pierre Lefebvre, négociant en laines, rue de l'Amiral-Courbet, confiait, pour la confection de matelas, à un sieur Roussel René, 44 ans, trieur, rue Fénelon, 23, 50 m. de satinette, 50 m. de cordonnet, 35 m. de coutil et 92 kilos de flocon de laine, d'une valeur totale de 877 fr. 35.

M. Lefebvre ayant, depuis cette époque, recherché vainement le sieur Roussel, se décida à porter plainte devant M. Vigue, commissaire de police du 1er arrondissement.

L'enquête ouverte au sujet de cette affaire a établi que Roussel avait déposé au Mont-de-Piété une partie des marchandises à lui confiées et vendues quelques jours plus tard.

L'auteur de cet abus de confiance a été qu'il vient de rendre son arrêt dans l'affaire Depauw, le chauffeur de M. Desurmont, de Tourcoing, qui avait écrasé un industriel de la région, M. Leroy.

Depauw avait été condamné à trois mois de prison sans sursis et M. Desurmont, civilement responsable, à 300.000 francs de dommages-intérêts.

M. Depauw et M. Desurmont avaient interjeté appel de ce jugement qui a été purement et simplement confirmé.

arrêté et conduit au Parquet.

LE RETOUR DE NOS MORTS

Hier est arrivé, en gare, le corps de Ghislain Léon, soldat au 43e R. I., mort glorieusement pour la France.

La levée du corps a été faite à 10 heures. Le cercueil recouvert du drapeau tricolore, a été transféré avec les honneurs d'usage à la chambre mortuaire des Hospices. En tête du convoi, marchaient des délégations avec drapeaux, des Combattants de la grande guerre et des vétérans de 1870.

Au dépôt mortuaire, M. Dewambrechies, président du Cercle des Sous-Officiers, a, au nom de la Fédération, salué la dépouille du brave soldat.

***

Jeudi matin, à 9 heures 45, aura lieu, à la gare de Tourcoing, la levée du corps de M.

Banque Générale du Nord
Ancienne Banque Verley Decroix

Société Anonyme. — Capital : 100 MILLIONS

LILLE

Par décision du Conseil d'Administration, il sera mis en distribution pour l'exercice 1922, à partir du 1er Décembre prochain, un acompte de dividende de 10 francs par action sous déduction des impôts, soit :

Net Frs : 9 pour les actions nominatives.
Net Frs : 7.35 pour les actions au porteur.

Cet acompte sera payable contre présentation des certificats d'inscription ou des coupons au porteur N° 3.

1° Au siège Social

2° Dans toutes les succursales de la Banque Générale du Nord, ancienne Banque Verley-Decroix.

3° A la Banque de l'Union Parisienne, 7, rue Chauchat, à Paris.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.
9806.

FEUILLETON DU 22 NOVEMBRE. — N° 47

FILM GAUMONT

LE FILS DU FLIBUSTIER

- Grand Ciné-Roman -

Louis FEUILLADE

ADAPT. PAR

PAUL CARTOUX

SEPTIEME ÉPISODE

LE JUSTICIER

— J'ai cinq francs cinquante, si ça peut vous suffire...

La bonne poussa un cri déchirant.

Jacques, heureusement, avait la somme nécessaire sur lui et paya la servante en ajoutant un bon pourboire.

Les trois personnes s'en furent rapidement par l'escalier.

Dans la pièce hermétiquement close par les soins de Jacques, Lucio était étendu sans connaissance.

Mais à peine le bruit des pas de la petite troupe qui accompagnait Mme Peroudil s'était-il tu dans la maison que la fenêtre de la chambre où gisait le professeur de danse s'ouvrait, et qu'un homme que nous connaissons bien, Pierre Chaumel, se précipitait vers le corps étendu, et lui criait :

— Tu as beau changer de visage, je reconnais toujours le fils du flibustier !

Lucio, au son de cette voix, ouvrit les yeux, retrouva ses sens, balbutia une protestation inintelligible. A la vérité il ne comprenait rien à sa situation. Quel était l'homme qui se trouvait devant lui et qui le prenait au collet, et le secouait de toutes ses forces ?

C'était le fou que nous avons vu à Nice dans toutes les excentricités de sa fantaisie maladive, et qui poursuivait toujours la réalisation de sa hantise : venger Montbrun, et tuer Malestan.

Comment était-il arrivé jusque dans la demeure de Mme Peroudil ?

L'aventure était singulière.

Pierre Chaumel, ayant trompé la surveillance de sa mère et de sa garde-malade, avait, un beau jour, quitté Nice.

Où aller ?

Là où il rencontrerait son adversaire de toujours, à Paris.

Il avait pendant des semaines promené sa folie à travers les rues de la capitale.

Comme le hasard avait voulu qu'au moment où Jacques et Pacoulin se rendaient chez Mme Berthe de Langeval, il les croisa sur le trottoir ; cette rencontre avait donné un regain de vigueur à son idée fixe, et il n'avait eu rien de plus pressé que de suivre en taxi la voiture des deux amis.

Dans son esprit, Jacques, qu'il avait rencontré dans les circonstances que l'on sait, un soir, chez son père, sur la Côte-d'Azur et son père lui-même, se confondaient.

Il savait que pour assouvir sa vengeance il devait tenir entre ses mains un Malestan, que ce fût Basile, ou que ce fût celui qui avait sauvé Basile, peu importait.

Quand le véhicule qui transportait Pacoulin et Jacques s'arrêta devant la demeure de Mme de Langeval, il n'hésita pas à se livrer à une de ces ascensions périlleuses dont il avait l'habitude : sautant lestement jusqu'à la fenêtre de l'appartement, qu'il n'avait eu qu'à pousser, pour atteindre l'endroit où il croyait trouver l'homme qu'il traquait.

Il y parvint au moment même où tout le monde, sauf Lucio, le quittait.

Pour le professeur de fox-trott, cette présence était inexplicable.

Il n'avait qu'une idée : se défendre contre un énergumène qui menaçait sa vie.

Il rassembla donc ses forces, se leva, courut vers la fenêtre pour appeler au secours.

Mais Chomel y fut avant lui et, en se penchant pour voir s'il n'y avait personne dans la rue qui pût entendre les appels de son adversaire, le fou aperçut Jacques et Pacoulin avec une femme qui s'enfuyaient.

Il ne s'occupa plus de Lucio, il descendit le long de la conduite d'eau jusque sur le sol avec une étonnante souplesse, retrouva le taxi qu'il avait laissé en bas, et ordonna au chauffeur de se mettre sur la piste du trio.

Mais l'honnête conducteur, effaré par les allures extravagantes de son client, préféra s'enfuir à toute vitesse plutôt que de charger un individu qui donnait des signes indéniables de démence.

Et c'est ainsi que nous laissons Lucio enfermé dans l'appartement de celle qu'il avait honteusement exploitée, et Chomel en faction au bas de la demeure, égaré, incapable de concevoir comment s'était déroulée cette comédie dramatique digne du Châtelet.

LA BREBIS EGARÉE

Dans sa chambre de la rue de Sèvres, Josette, qui avait maintenant l'âme rassérénée, se livrait à un travail de couture, quand elle entendit du bruit sur son palier. On frappait à sa porte. Et quand elle eut ouvert, Pacoulin et Jacques poussèrent devant eux une dame vêtue de noir qui pleurait.

La jeune fille poussa une exclamation de surprise.

Son cousin, pressé comme toujours de faire montre d'éloquence, prit la parole et déclara :

— Nous t'amenons en toute hâte, car nous avons beaucoup de choses à faire, une personne que tu connais bien, qui est toute confuse, et, nous l'espérons, toute repentante.

La « repentie » cachait son visage dans ses mains, de sorte que Josette était bien en peine de la reconnaître. Pacoulin, sans méchanceté, mais avec brusquerie, tira sur les bras de la pleureuse, et Josette s'exclama :

— Ah ! Mme Peroudil !

Et elle se précipita au cou de la jeune femme qui ne cessait de sangloter.

Cette scène de tendresse indigna le secrétaire de Jacques, qui avait une certaine notion de la justice et qui ne croyait pas que la conduite de l'ancienne Mme Langeval méritât d'aussi affectueux ba[illegible].

— Halte-là ! fit-il, halte-là ! cousine.

« Il faut que nous te mettions au courant : nous n'avons pas beaucoup de temps pour te donner des explications, d'autre part le sujet est délicat. Tâche de comprendre à demi-mot.

— Mais, cousin...

— Je m'explique.

Les demi-mots de Pacoulin, c'était une façon de parler.

— Voilà, dit-il : la cousine Peroudil a quitté son mari.

— Ah ! ah ! vous vouliez faire un petit voyage à Paris ?

— Non, tu ne comprends pas, Josette ; il ne s'agit pas d'un voyage ; je répète, la cousine Peroudil a quitté son mari.

— Eh bien !... Pourquoi l'a-t-elle quitté ?

— Tu n'es pas très fine, quand je dis quitté, je veux dire abandonné.

— Le chef de gare ?

— Le chef de gare en personne, ce bon chef de gare de Ventujol-les-Pins, si populaire sur la ligne, et qui est la crème des hommes.

« Madame, que tu vois là, l'a laissé tout seul, dans sa gare, pour venir à Paris se mêler à toutes les créatures qui font la fête.

« As-tu compris ?

— Je crois, répondit Josette.

— Eh bien, si tu as compris, tu sais comme nous ce qu'il lui reste à faire.

« Voyez, madame Peroudil, je m'adresse à cette enfant et je lui dis : « Quand on « a abandonné son mari dans les condi« tions où vous avez laissé le vôtre, quand « on a oublié ses devoirs d'épouse, et que, « par fortune, on retrouve des membres « de sa famille qui veulent bien vous rap« peler le chemin de l'honnêteté, que doit« on faire ? »

Josette conquise par l'éloquence de Pacoulin, affirma sans hésiter :

— Retourner auprès de son mari.

— Ah ! vous voyez, l'innocence elle-même à parlé.

« Ma petite Josette, voici de l'argent.

« Tu vas prendre la cousine Peroudil d'une main, cette valise de l'autre, et, si je puis dire, le train à la gare de Lyon ; tu vas ramener cette brebis au bercail, et tu auras accompli une bonne action.

« C'est entendu, si cela peut vous faire plaisir, à toi, cousin, et à vous, Jacques.

— Mais comment donc !... dit le jeune homme, en baisant la main de sa fiancée.

—